

# Compte rendu du conseil municipal du 02/02/2017

Début de la séance à 20h30

Secrétaire de séance : Eric Bertran

**Présents** : Didier Sarciat, Jean Michel Yvora, Monique Claverie, Eric Bertran, Yvon Loubelle, Eric Larroquette, Lilian Capéra, Marilyne Lassalle, Sandrine Lozinguez, Francis Planté

**Absent excusé ayant donné pouvoir** : Pierre Lasserre et pouvoir à Didier Sarciat.

**Absent** : Dominique Fialon

Il est demandé de rajouter les points suivants : Evaluations professionnelles : Délibération de validation de l'organigramme et des critères d'évaluation

## DELIBERATIONS

### 1- Evaluations professionnelles : Délibération de validation de l'organigramme et des critères d'évaluation.

Le décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux impose aux collectivités de mettre en place des évaluations professionnelles qui remplacent les fiches de notations.

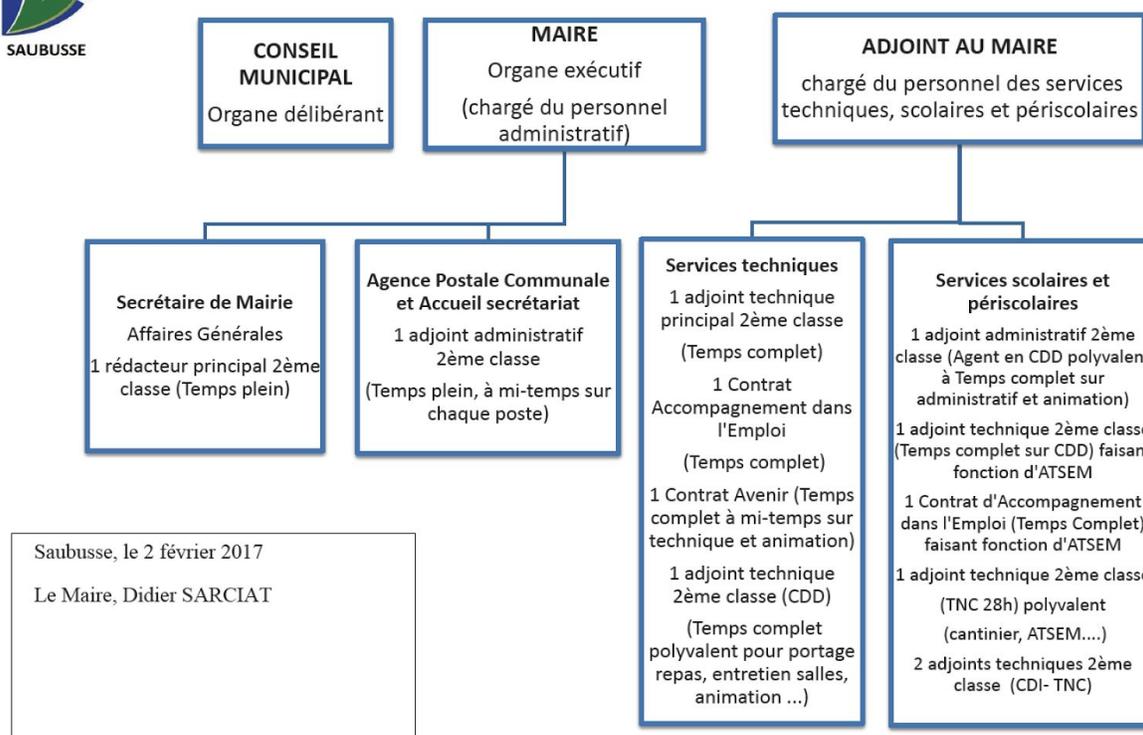
L'entretien professionnel, moment privilégié de dialogue entre le supérieur hiérarchique direct et l'agent, est l'occasion de se rencontrer pour faire le point sur l'année écoulée et se projeter sur l'année à venir.

Il s'agit alors dans un premier temps de présenter l'organigramme de la Commune qui permet de définir les évaluateurs (supérieurs hiérarchiques) en fonction des services d'affectation des agents (évalués) et de le valider.

Ensuite, il s'agit de présenter et valider la grille de proposition des critères d'évaluation (créée par le CDG 40), qui est destinée à compléter les différents points du compte rendu d'entretien.



## ORGANIGRAMME DE LA COMMUNE DE SAUBUSSE



**Adopté à l'unanimité**

## **2- Délibération d'acceptation du plan de financement du SYDEC pour travaux de renforcement du réseau électrique Route de Jouanicay.**

Le SYDEC ayant classé les travaux de renforcement du réseau électrique route de Jouanicay comme affaire prioritaire sur la liste des travaux retenus pour la programmation 2017, la commune doit délibérer pour permettre la réalisation de ces travaux dans les meilleurs délais.

Le montant global estimatif s'élève à 44 233 € HT, soit 52 652 € TTC. La TVA de 8 419 € est pré-financée par le Sydec.

Les subventions apportées sont :

- SYDEC : 10 719 €
- CAS FACE (Compte d'Affectation Spécial au Financement des Aides aux Collectivités pour l'Electrification rurale) : 32 013 €

**Il ne reste à charge de la Commune qu'une participation de 1 501 €.**

**Adopté à l'unanimité**

## **3- Délibération de choix et d'acceptation du devis pour le Chantier estival Concordia**

Un groupe de 15 bénévoles venus des 4 coins du monde s'engagent ensemble sur des projets et des travaux d'intérêt général de la commune aux côtés des habitants et des associations Sibusates, encadré par 2 animateurs.

Une convention sera signée entre la mairie et l'association Concordia pour l'accueil de ce groupe du 5 juillet au 26 juillet. L'hébergement sera prévu sur le terrain de l'école. Le planning des travaux sera à déterminer pour les matinées de 7h à 13h.

L'intérêt de cet échange est de faire découvrir à nos hôtes étrangers notre territoire, tout en donnant à notre population l'occasion d'échanger et de s'ouvrir à des cultures différentes durant les périodes de repos...

M. le Maire demande à son conseil l'accord pour l'accueil de cette association et le règlement forfaitaire de 5500 € pour la commune sur un budget de 13 045 € (dont 4065 € des adhérents, 3000 € du Conseil Régional et 500 € de Jeunesse et Sports).

**Adopté à l'unanimité**

## **4- Délibération de demande d'aide parlementaire pour les travaux de L'immeuble Eugénie Desjobert (Nouvelle Mairie).**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision de réaliser la première tranche des travaux de réhabilitation de l'immeuble Eugénie Desjobert, en vue de l'accueil de la nouvelle mairie, le bureau du CCAS, accueil des associations.

Il s'agit de mettre en valeur l'immeuble datant de 1800 afin d'en faire un hommage à notre bienfaitrice Eugénie Desjobert qui le destinait aux oeuvres de bienfaisances de la commune.

Prévision de la démolition des bâtiments annexes de droite (En péril, avec risque d'effondrement pour l'un d'entre eux), et terrassement pour la réhabilitation de l'espace extérieur et permettre la future accessibilité de l'édifice.

Pour mener à bien ce projet, il expose au Conseil Municipal qu'il serait opportun de présenter une demande d'aide financière auprès du Ministère de l'Intérieur au titre de la Réserve Parlementaire. Vu le montant prévisionnel des travaux et des équipements : 60 200 HT et considérant la réalisation indispensable de cette opération,

Le Conseil Municipal, suite à l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces qui s'y rapportent, et le charge d'effectuer les démarches nécessaires à cette demande.

**Adopté à l'unanimité**

## 5- Délibération pour vote des taux des 3 taxes pour 2017

Le conseil municipal décide de fixer le taux des impôts locaux de la façon suivante :

TH : 13.35 % - TF : 7.45% - TFNB : 29%

**Adopté à l'unanimité**

### Divers

Monsieur le Maire informe des décisions prises en vertu des délégations qui lui sont octroyées :

Le 30/01/17- DIA : Parcelles D 794 et D 803 au 13, rue de la scierie. Il est décidé de ne pas préempter sur ces biens.

Révision du site de la commune compatible smartphone et tablette

Rencontre de "l'Association Pendant Ce Temps Là", le mardi 7 février à 10h en mairie, pour une présentation d'un projet de marché d'artisans

Engagement des travaux pour le hangar photovoltaïque.

Proposition d'achat d'un terrain au pôle commercial, le futur acquéreur demande de baisser le prix de 2200 € soit 75000€, il faudra prévoir l'accès sur le terrain.

Demande d'ancrage fixe derrière la salle des fêtes pour pouvoir mettre une bâche pour faire la cuisine lors des manifestations.

Activités de la Bibliothèque de Saubusse (Renseignements 07 86 42 01 72) :

- Partenariat avec l'association du troisième âge pour le prêt de livre mensuel avec la Bibliothèque de Saubusse.
- Organisation également de rencontre de lecture avec les assistantes maternelles du territoire pour présenter et ouvrir les enfants aux joies et découvertes de nos auteurs, tous les premiers jeudis du mois...

### Manifestations à venir : <http://saubusse.fr>

Le 15/02/17 : Don du sang à la salle des fêtes de 16h à 19h

Le 25/02/17 : Repas des chasseurs à la salle des fêtes à 20h00

Le 04/03/17 : Bal costumé à la salle des fêtes 22h00 (déguisement impératif pour y rentrer )

Le 05/03/17 : Carnaval de Saubusse (ou 12/03 si le temps est pluvieux)

Le 01/05/17 : Course cycliste de l'USD

Le 20/05/17 : Concours de peinture de Saubusse à la salle des fêtes (le 20 et le 21 mai)

Le 03/06/17 : Animations festivadour et les 3 rivières à partir de 11h00.

Le 16/06/17 : Fêtes de Saubusse (16/17/18 juin)

Le 14/07/17 : Fêtes du 14 juillet et vide grenier.

Clôture de la séance à 22h00